



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement
École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont
25 novembre 2024
17h45

1. Mot de bienvenue ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Intervention du public
4. Lecture et adoption du PV de la séance du 23 octobre 2024 ;
5. Communiqué aux parents du CÉ ;
6. Présentation du bilan annuel détaillé (reddition de compte 23-24) ;
7. Présentation des voyages étudiants 24-25 ;
8. Intervention
 - a. Direction
 - b. Personnel de l'école
9. Varia
10. Levée de la séance

Procès-verbal
Conseil d'établissement du 25 novembre 2024

Nom des membres	Rôle	Présent	Absent
Vincent Perron	Directeur	x	
Michael Rutherford	Membre parent	x	
Kela-Karina Tardieu Manigat	Membre parent	x	
Stéphanie Peillon	Membre parent	x	
Miassa Mhamsabji	Membre parent		x
Pierre-Olivier DeSerres	Membre parent	x	
Peggy Dutertre	Membre parent	x	
Karina Riquelme	Parent substitut		x
Ita Kendall	Enseignante	x	
Jonathan Robin	Enseignant	x	
Amélie Rousseau	Personnel technique	x	
Alain Mathonet	Membre équipe professionnelle	x	
Félix Francisco	Conseil étudiant	x	

1. Mot de bienvenue de M. Perron.

M. Perron remercie les gens pour leur présence.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Adoption de l'ordre du jour proposée par Peggy Duterte, appuyée par Alain Mathonet

3. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun membre du public n'était présent

4. SUIVI ET ADOPTION DU PV ;

L'envoi d'un courriel aux parents pour leur aviser de la rencontre serait apprécié

- Cela a été envoyé sous forme de lien avec l'invitation à la rencontre des parents (ce n'était pas très clair pour beaucoup de parents)
- Proposition : les membres du CÉ pourraient l'envoyer eux-mêmes à tous les parents afin d'alléger le travail de M. Perron. M. Perron précise toutefois que seul le personnel administratif de l'école est en mesure de faire un envoi global.
- Le procès-verbal de la dernière séance de juin 2024 est manquant

- Erreurs dans le procès-verbal du 23 octobre 2024
 - Au point 7 il faut enlever le «que» qui suit le «lorsque»
 - Au point 9.2, il faut enlever la virgule
 - Erreur dans le calendrier : lundi 6 juin 2025 est remplacé par le lundi 2 juin 2025
 - Certaines phrases (l'adoption de la régie interne et point 15) sont manquantes du procès-verbal du 23 octobre 2024;

Rappel de M. Perron : idéalement, il faudrait envoyer les changements que l'on veut apporter par courriel suite à l'envoi du procès-verbal, sept jours avant la prochaine rencontre.

Adopté (avec les modifications) par Kela-Karina Tardieu Manigat et appuyé par Michael Rutherford

5. Communiqué aux parents du CÉ

Proposition : un document serait partagé à l'ensemble du C.É. Ce serait ensuite envoyé par M. Perron aux parents.

6. Présentation du bilan annuel détaillé (reddition de compte 23-24)

Présentation, fonds par fonds, du bilan annuel 2023-2024 et explication sommaire de l'utilisation de chacun des fonds par la direction en cours d'année. Explication sommaire des éléments décrits ci-dessous :

- L'école est dans un processus de réduction du déficit
- Le service à l'élève doit toujours être considéré dans l'analyse des postes budgétaires (exemple utilisé : analyse d'une réduction des heures TES, mais quel impact sur le service à l'élève; maintien des ratios de classes plus faibles pour certaines classes pour assurer la réussite des élèves à risques, etc.)
- L'importance du paramètre enseignant le plus équilibré possible : le nombre d'élèves inscrits détermine le nombre d'enseignants financés par le ministère.
- Les fonds transférables d'année en année (fonds 2 et fonds 8 par exemple) ainsi que les fonds dans lesquels on retrouve les différentes mesures (protégées, dédiées, etc.)

Des points de comparaisons et d'analyse de choix budgétaires sont également abordés pour illustrer la gestion budgétaire d'une école secondaire : financement des programmes particuliers (PEI, douance, concentration théâtre, option sport), mesure parascolaire qui dépend du nombre d'élèves inscrits au 30 septembre de chaque année.

À la proposition de Michael Rutheford, secondé par Felix Fernando, le CE mentionne avoir pris acte de la reddition de compte budgétaire de 2023-2024.

7. PRÉSENTATION DES VOYAGES ÉTUDIANTS DE 2024-2025

a. New York

- Pour les élèves de secondaire cinq
- Du 14 au 17 mars 2025
- Un montant entre 785 \$ et 800 \$ par élève pourrait être sujet à changement en fonction du nombre d'élèves participants
- Huit enseignants, Georgia Revelakis est l'enseignante responsable
- Approuvé automatiquement

b. Boston

- Pour les élèves du sec deux
- Du 29 au 31 mai 2025
- 699 \$ par élève
- Cinq enseignants, Jessica Louis est l'enseignante responsable
- Approuvé automatiquement

c. Québec

- Pour les élèves du troisième et quatrième secondaire
- Du 26 au 28 février 2025
- Quatre enseignants, l'enseignant responsable étant Philippe Lussier
- Environ 45 élèves pourront y aller

d. Maroc

- Pour les élèves du quatrième et cinquième secondaire
- Autour de Pâques 2026
- 160 \$ à présent
- Marco Lefebvre serait le responsable du voyage

8. INTERVENTION

a. De la direction ;

- La rencontre des parents
 - Des ajustements seront possiblement apportés en fonction de l'affluence à la première portion de la rencontre par rapport à la 2^e portion de la rencontre
 - Les professeurs de mathématiques et de français sont souvent en grande demande lors des rencontres
- La révision des plans d'intervention est près d'être achevée, le soutien des élèves à risque commencera sous peu

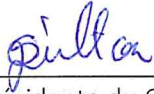
- La prochaine étape est de s'assurer du déploiement des moyens inscrits au plan d'intervention (responsabilité partagée de l'équipe école et de l'élève)
- b. Du personnel de l'école ;
 - Les vacances de Noël approchent à grands pas et il y aura un party de Noël le 13 décembre

9. VARIA

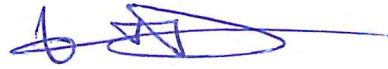
Des points concernant Mozaïk parents (difficultés avec les accès), les blocs de béton placés devant l'école et la réussite en français (baisse des résultats en écriture observée au niveau national) sont abordés.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

- a. 20h53



Présidente du CÉ



Direction d'établissement